

# Plan de relance : ce que l'on sait du projet à 100 milliards d'euros du gouvernement

[francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/ce-que-l-on-sait-du-plan-de-relance-du-gouvernement-a-100-milliards-d-euros\\_4092873.html](https://francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/ce-que-l-on-sait-du-plan-de-relance-du-gouvernement-a-100-milliards-d-euros_4092873.html)

3 septembre 2020



Très attendu alors que la France connaît un déraillement de son économie, mais repoussé à la dernière minute fin août, le plan de relance à 100 milliards d'euros du gouvernement face à la crise du Covid-19 doit être dévoilé jeudi 3 septembre. Quelques heures avant son annonce officielle par le Premier ministre Jean Castex, franceinfo vous en dévoile les grandes lignes.

**>> Présentation du plan de relance : suivez notre direct**

## Un plan constitué de 70 mesures

Ce plan, répondant au nom de "France relance", a pour objectif de retrouver le niveau de croissance de 2019 d'ici la fin de l'année 2022. Pour y parvenir, le gouvernement a mis au point 70 mesures pour soutenir l'offre et la demande, a appris franceinfo auprès de Matignon. Elles se répartissent selon trois piliers : la transition énergétique, la relocalisation industrielle et la cohésion sociale et territoriale.

Au total, 100 milliards d'euros seront débloqués entre 2021 et 2022. Pour veiller à l'application de ce plan, le gouvernement prévoit d'installer des "sous-préfets à la transformation et la relance" dans toutes les régions, au début de l'année 2021, a indiqué fin août Amélie de Montchalin, ministre de la Transformation et de la Fonction publique.

## 30 milliards pour la transition énergétique

Dans l'enveloppe du plan, 30 milliards seront consacrés à la transition énergétique, en priorité dans les secteurs d'activité les plus polluants (transports, industrie, agriculture, etc.). Au sein de ce budget, près de sept milliards d'euros seront dédiés à la rénovation

énergétique des bâtiments, un peu moins de cinq milliards allant aux bâtiments publics (mairies, écoles, universités, Ehpad, etc.) et deux milliards aux bâtiments privés, indique Matignon à franceinfo. En échange, le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, a déjà demandé aux entreprises du secteur d'utiliser le moins possible de travailleurs détachés.

Par ailleurs, la prime pour la rénovation énergétique, pour l'instant attribuée sur conditions de ressources, devrait être ouverte plus largement. Le transport ferroviaire et les modes de transports doux (comme le vélo) devraient bénéficier d'un "*soutien massif*", selon le gouvernement. Un volet sera également consacré à l'agro-environnement et l'agriculture biologique, comme l'avait promis le ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie. Enfin, la recherche sur l'hydrogène, un gaz dit "propre", devrait bénéficier de deux milliards d'euros de crédits entre 2021 et 2022.

## **35 milliards pour les entreprises**

---

Trente-cinq milliards d'euros seront dédiés aux entreprises, selon la répartition suivante : 32% du budget pour les petites et moyennes entreprises, 42% pour les entreprises de taille intermédiaire et 26% pour les grandes entreprises, selon Matignon.

Parmi les mesures prises : encourager les relocalisations industrielles dans six secteurs stratégiques, dont la santé, et baisser les impôts de production de 10 milliards d'euros en 2021 puis en 2022, une mesure appelée à être pérennisée. "*Le manque à gagner pour les collectivités locales, qui touchaient les recettes de ces impôts, sera intégralement compensé*", promet Jean Castex dans une interview au *Figaro*. Les petites et moyennes entreprises bénéficieront de 380 millions d'euros pour accélérer leur numérisation, indique également Matignon.

Ces mesures d'aide seront compensées par des "*contreparties*" des entreprises, de trois ordres : environnemental, gouvernance (égalité femme-hommes) et partage de la valeur (via l'intéressement et la participation des salariés), a appris franceinfo de source gouvernementale. Si les entreprises ne jouent pas le jeu, le "name and shame" sera utilisé – il s'agit d'une pratique anglo-saxonne qui consiste à désigner publiquement une entreprise qui se comporte mal.

## **35 milliards pour la cohésion territoriale**

---

Enfin, 35 milliards d'euros seront consacrés à la cohésion sociale et territoriale. "*Il s'agit d'investissements massifs dans les équipements hospitaliers, l'accélération du déploiement de la fibre ou la construction de logements*", détaille Jean Castex auprès du *Figaro*. Ce volet comprendra ainsi les quelque 6 milliards d'euros débloqués pour l'hôpital dans le cadre du Ségur de la santé, tandis que le Premier ministre ajoute que "*le plan pauvreté, lancé en 2018 par le président de la République, va être doté de 200 millions d'euros supplémentaires en soutien des associations qui luttent contre l'exclusion*".

Le soutien à l'emploi aura aussi une place prépondérante dans ce volet. Une enveloppe de 6,7 milliards d'euros sera ainsi dédiée au "plan jeunes" pour encourager les entreprises à embaucher 500 000 d'entre eux, via *"des parcours d'insertion aux métiers d'avenir, en lien avec les régions, soit par des formations qualifiantes"*, détaille Jean Castex dans le quotidien.

Par ailleurs, 7,6 milliards d'euros seront dédiés à la création d'un *"bouclier anti-chômage"* combinant soutien à l'activité partielle de longue durée et formation à de nouvelles compétences, comme la rénovation énergétique, a appris franceinfo auprès du gouvernement. Ce plan contiendra également une aide de 100 millions d'euros pour les entreprises qui embaucheront des personnes handicapées, sans limite d'âge.

## Un financement par la "croissance"

---

La note globale sera de *"80 milliards d'euros"*, et non de 100 milliards, indique Jean Castex au *Figaro*. En cause, *"certaines mesures sont financées par les partenaires de l'Etat, comme la Caisse des dépôts ou la Banque publique d'investissement, ou encore parce que certaines aides, notamment à la SNCF, prendront la forme d'apports en capital, qui ne jouent pas sur le déficit"*.

Par ailleurs, l'Etat pourra compter sur environ *"40 milliards d'euros de subventions"* européennes, a indiqué fin juillet le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, après que les pays membres de l'UE se sont accordés sur un plan de relance de 750 milliards d'euros. Le reste sera quasi-entièrement financé grâce à un emprunt de l'Etat.

Pour rembourser cette aide massive, le gouvernement compte sur *"la croissance"* et pas sur *"l'impôt"*, assure Matignon. *"Je le redis et je veux que les Français en soient convaincus : il n'y aura pas d'augmentation d'impôts. C'est l'erreur qui a été commise lors de la dernière crise et nous ne la reproduisons pas"*, assure ainsi Jean Castex dans *Le Figaro*. Par ailleurs, les réformes structurelles se poursuivront afin de limiter les dépenses publiques considérées comme inutiles : le nombre d'emplois publics sera ainsi stabilisé, promet le gouvernement.

## La sélection de franceinfo sur le coronavirus

---

- **#ONVOUSREPOND.** Les sept questions que vous vous posez sur l'obligation du port du masque en entreprise
- **ECLAIRAGE.** L'article à lire pour comprendre les données sur le Covid-19 publiées chaque soir
- **#ONVOUSREPOND.** Que se passe-t-il si un cas de Covid-19 est détecté dans l'école de mon enfant ?
- **GUIDE.** Qui sont les "experts" du coronavirus qui nous parlent tous les jours dans les médias ?

# Comment bien utiliser un masque ?



- Avant de mettre le masque, lavez-vous ou désinfectez-vous les mains.



- Attrapez votre masque par les élastiques et placez-le sur votre visage.



- Dépliez-le de manière à ce que le nez et le menton soient bien couverts.



- Une fois que vous l'avez positionné, vous ne devez plus du tout le toucher.



- Lavez-vous ou désinfectez-vous de nouveau les mains avant de l'enlever.

**Le numéro vert d'informations  
sur le coronavirus :**

**0 800 130 000**  
(appel gratuit)

#### A lire aussi

- [Au Chili, le gouvernement opte pour un déconfinement à deux vitesses](#)
- [DIRECT. Présentation du plan de relance : "une série d'éléments de langage", anticipe la France Insoumise](#)
- [Covid-19 : les laboratoires Sanofi et GSK démarrent les tests sur l'homme pour leur vaccin contre le coronavirus](#)
- [Procès des attentats de janvier 2015 : l'Agence régionale de santé saisie sur la question du port du masque à l'audience](#)
- [Plan de relance : cinq questions pour comprendre d'où viennent les milliards d'euros promis par l'Etat pour lutter contre la crise](#)

#### Sujets associés

- [Maladie](#)
- [Plan de relance](#)
- [Coronavirus](#)
- [Santé](#)
- [Politique](#)
- [Eco / Conso](#)

LA NEWSLETTER ACTUNous la préparons pour vous chaque matin  
France Télévisions utilise votre adresse email afin de vous adresser des newsletters.  
Pour exercer vos droits, [contactez-nous](#). Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

#### Commentaires

Connectez-vous à votre compte franceinfo pour participer à la conversation.

#### Se connecter



31 Commentaires



Il y a 47 minutes

PhilNelB

Les agriculteurs Bio attendent depuis des années le versement des aides de PAC que l'état français a utilisée pour on ne sait quoi faire et maintenant ils prétendent aider les agriculteurs bio. Je ne comprends plus !

- J'aime
- Répondre

2



Il y a 49 minutes

PhilNelB

Création de postes de Sous Préfets avec sans doute un staff avec eux pour gérer un plan de relance. Ca va coûter encore bonbons alors qu'il existe déjà dans chaque région une Agence de développement économique qui a ce rôle. Les Sous Préfets technocrates vont interférer avec cette structure et la paralyser !

- J'aime
- Répondre

1



Il y a 58 minutes

cicon

Ou vont-ils VOLER ces 100 milliards ????

Moi, je sens bien ENCORE les réserves des régimes de retraites des cadres...

Pas vous?

- J'aime
- Répondre

0



Il y a 60 minutes

piloune

Plan de relance,

Mais oui oui , 2 PAC pour remplacer chaudière fuel de 36 KW pour 160m2 devis 16 000€ aide 895€ mais oui ,mais oui ,mais oui.

Enfin je reste avec ma chaudière....

Ne les croyez surtout pas ce n'est que du bla bla comme d'hab...

- J'aime
- Répondre

0



Il y a 2 heures

durruti

donc 1 million d'emploi il y a peu de temps + 160 000 maintenant, le rêve ?

ah, au fait, pour les remboursements salariés soyez prévoyant c'est vous qui allez rembourser les dons aux entreprises ....

- J'aime
- Répondre
- 2 réponses

0



Il y a 56 minutes

Sa3419

Le million d'emploi c'était le badge du Médef qui l'affichait, Hollande leur avez fait tourner la tête! Logiquement Hollande a eu son million d'emploi mais seulement au bout de son quinquennat.

- J'aime
- Répondre

0



Il y a 46 minutes

PhilNelB

C'est peut-être 160000 au lieu d'un million. Ca semble plus réaliste avec le LREM ! Non ?

- J'aime
- Répondre

1



Il y a 2 heures

Griffon de la Tour

Y me fait marrer Raymond Oliver.

- J'aime
- Répondre

1



Il y a 3 heures

mika72

Un plan a 100 milliards pour espérer créer 160000 emplois ? Espérons qu'avec cette somme ils sauvent aussi 1,5 millions d'emplois sinon l'argent sera encore jeté par la fenêtre par des Joyeux lurons qui sont censés servir l'état et non pas le privé

- J'aime
- Répondre
- 1 réponse

1



Il y a 44 minutes

PhilNelB

L'état ? L'état sauvage ? (capitalisme) Black Rock ?

- J'aime
- Répondre

1



Il y a 3 heures

Kieny Charles

Et, dans cinq ans, on payera les erreurs

Faudra aussi avec un plan audacieux comme celui-là, former de vrais travailleurs manuels dotés d'une cervelle et non des exécutants sans intérêt au boulot. Des individus poussés à la sortie par l'éducation nationale qui trouvent des CDD mais pas de métiers

Faudra aussi, et pas qu'en période de confinement, avoir de la reconnaissance pour ces métiers et, ces travailleurs manuels.

Seul condition pour relocaliser les entreprises? Le retour des compétences.

- J'aime
- Répondre

1



Il y a 3 heures

MichelFlantier

Et rien pour les indépendants qui vont pourtant participer au remboursement...

- J'aime
- Répondre
- 1 réponse

2



Il y a 42 minutes

PhilNelB

L'aide à l'informatisation ne vous concerne pas ? Pourquoi ?

- J'aime
- Répondre

1



Il y a 3 heures

Évidemment

Votre politique en faveur du handicap doit aussi concerner les personnes aidantes qui ont perdu leur emploi ou qui luttent au quotidien pour le préserver. Elles aussi portent indirectement le handicap et sont usées par la pénibilité et toutes les contraintes liées au système administratif et professionnel inadapté.

- J'aime
- Répondre

0

[voir plus de commentaires](#)